

Front commun

Fin de course ou rebond ?

Depuis le coup fourré de la contre-offre salariale de la direction du Front commun à la mi-novembre¹ — un renoncement de plus ou moins 50% par rapport aux demandes initiales — sans aucune consultation et encore moins d'accord des délégués et en réponse à une minuscule concession du gouvernement, s'est précipitée une débandade d'accords sectoriels dont celle avec la FSSS, le 10 décembre, est le pinacle. Cerise sur le gâteau, cette dernière entente, tout comme celle avec le secteur de soutien scolaire, se fera sans consultation des affiliés et sans même processus de ratification avant la toute fin, « *comme d'habitude* » me commente une militante. Lors de la réunion conjointe des déléguées CSN du Front commun à Québec le 22 novembre, il y a eu peu de réactions hostiles à la contre-proposition salariale. Les interventions contre elle de la part de trois délégués de l'Outaouais furent peu applaudies. Le fait que cette contre-offre ne fut même pas soumis au vote ne fut pas contestée.

La signature de ces ententes sectorielles a été facilitée du fait que leurs demandes initiales avaient peu d'implication monétaire parce qu'elles négligeaient l'aspect lutte contre les coupes et amélioration des services à la population. Cet « oubli », quelque soit la légitimité des demandes salariales et Dieu sait qu'elles le sont, explique en grande partie le peu de liens organiques entre la FSSS et la population contrairement aux syndicats des professeurs du primaire-secondaire qui réclament de meilleurs ratios et davantage de soutien. En découle un lien organique avec les parents depuis juin par le mouvement « *Je protège mon école publique* ». Mais ce mouvement, trop occasionnel et routinier, s'effiloche depuis novembre malgré le baroud d'honneur à l'Assemblée nationale conjointement avec les trois partis d'opposition. Quant au monde cégépien, la morosité de l'échec printanier demeure que vient renforcer les échéances de fin de session, ce qui concerne aussi leurs professeurs.

Les ententes sectorielles avec la FAE et les enseignants de la CSQ, les dernières importantes devant être conclues, ont de ce fait des aspects monétaires non négligeables. Ce qui explique, de la part du gouvernement, la tentative au moins partiellement réussie de les isoler. On peut penser que la rallonge budgétaire de 80 millions\$ pour l'éducation, à être intégrée dans les conventions collectives, sera leur prix de consolation, peut-être un peu plus si les syndicats concernés sont coriaces malgré leur division dans et hors Front commun. D'autant plus qu'existe des inquiétudes bourgeoises à propos de la qualité de l'éducation scolaire, prémisses de celle de la main d'œuvre pour qu'elle soit suffisamment productive.

Quoi attendre des négociations cruciales de la table centrale sur les salaires ? Une rumeur court dans les rangs militants que le Front commun s'est résigné d'avance à 7.5% sur 5 ans, soit environ le tiers de la demande initiale sans compter l'allongement de la période couverte. Ça reste beaucoup pour le gouvernement arc-bouté sur sa politique de super-austérité, exigée du capital financier en rogne contre ce Québec aux trop généreux programmes sociaux dans le cadre de la zone ALÉNA, qui n'offre que 3% sur 5 ans. On peut s'attendre à une contre-offre patronale alambiquée correspondant grosso modo à l'inflation.

Pour ce faire, le gouvernement se dirait d'accord avec le rattrapage de 1% l'an de la contre-proposition syndicale. Il concéderait une hausse anti-inflation qui ne s'enclencherait cependant qu'à partir de 1% sans rattrapage du premier 1%, donc qui rejetterait le 1% d'augmentation automatique de la contre-offre du Front commun. Peut-être y aurait-il ce demi pour cent de participation à l'enrichissement mais qui s'enclenchant après 2 ou 3 pour cent d'augmentation du PIB réel et non pas 1%. Ainsi, en pratique, le gouvernement concéderait le taux d'inflation avec un plancher de 1% et un peu plus en cas de croissance importante du PIB.

Le suivisme à peine contesté envers les directions syndicales ne permet pas d'anticiper un braquage de dernière minute contre une telle offre patronale. Les regroupements de la gauche syndicale dans Offensive syndicale, Lutte commune et dans les comités syndicaux régionaux de Québec solidaire ont été des échecs démontrant le refus de leurs chefs de file de lutter à visage découvert contre les hautes directions syndicales (et contre l'alliance de la direction

1 Voir sur mon site, [Le grand coup fourré de la haute direction du Front commun](#), 19/11/15

Solidaire avec celles-ci). Mais il se peut que sa pingrerie austère crispe à ce point le gouvernement qu'une offre salariale lamentable provoque une réaction de fort rejet particulièrement par toutes ces femmes sous-payées qui jusqu'ici se sont à peine manifestées. Il faut cependant avouer que la loi des services essentiels les a pas mal bâillonnées d'autant plus que la mobilisation de leurs syndicats géants imposés par la loi est loin d'être facile.

C'est là la hantise de la direction du Front commun, ce qui l'oblige à maintenir la pression d'où cette journée de grève du 9 décembre, réclamée par la base déçue de l'annulation des trois jours de grève générale du début décembre, et de cette menace, à la FSSS, d'un vote de 10 jours de grève... de 42 minutes par jour. Il ne faut pas non plus ignorer la surprenante mobilisation du communautaire dans un esprit de grève sociale contre l'austérité. Mais elle reste découplée de celle du Front commun. Comme l'a montré la mobilisation du 9 décembre, s'il y a suivisme et tournage en rond au niveau des moyens des pression, il n'y a pas pour autant de démobilitation. Lors de cette brève journée, sous les coups de klaxon approbateurs qui confirmaient des sondages montrant un appui populaire en hausse, l'enthousiasme des piqueteuses se réchauffait tout comme leur détermination se raffermissait.

On devine la hantise de la perte de contrôle de la part de la bureaucratie syndicale. Cette éventualité contraindrait le gouvernement à prendre le risque de décréter une loi spéciale. La direction du Front commun lui en souligne la dangerosité en faisant le parallèle entre la journée de grève du 9 décembre et la grève de 1972. C'est un peu fort mais le message est clair : faites une offre qu'on pourra vendre à la base et faites-la vite avant que ces femmes invisibles et oubliées se fâchent. Le meilleur moment en serait le temps des Fêtes, ce qui couperait court à une reprise gréviste propice à raffermir la confiance, pense-t-on en haut lieu. Ce moment festif, dit-on, en serait un aussi de démobilitation... mais qui pourrait se transformer en événement d'encouragement par la famille et les amis.

Joue peut-être aussi un subliminal sentiment d'incertitude et de crainte, de fin d'un monde, causé par la conjoncture internationale de crise climatique et surtout de menace djihadiste. Quoique l'élection du gouvernement Trudeau a momentanément créé un paradoxal climat d'optimisme démocratique et même de justice sociale aux antipodes de la réalité européenne et surtout de celle de la France basculant dans la zone grise de l'autoritarisme hors démocratie sur fond de crise économique et politique endémique. Ce contre-courant sans prospérité, ultime soubresaut d'un libéralisme social et d'un impérialisme pacifiste à la canadienne tout aussi contradictoires l'un que l'autre, durera le temps d'un mirage.

En attendant, les militantes de la FSSS sont à convoquer une nouvelle série sans fin d'assemblées syndicales pour voter dix jours supplémentaires de grève... alors que deux des six jours précédemment votés sont toujours disponibles... et que la direction de la FSSS ne veut pas y faire ratifier l'entente sectorielle encore toute chaude. Les militantes, fatiguées, écoeurées et en grogne contre leur direction syndicale se préparent à des débats houleux. Mais même en cas d'entente pourrie surprise à la Noël il faudra bien, se disent-elles, que celle-ci soit ratifiée par les assemblées syndicales qui ne pourront avoir lieu qu'en janvier. Autre moment houleux. Et c'est sans compter le blocage des négociations chez les professeurs du primaire et du secondaire.

La tendance du rapport de forces n'est pas bonne, la bataille est mal engagée, mais rien n'est joué. Même les monopoles médiatiques gardent un profil bas sur le plus important enjeu de l'heure au Québec pendant que gouvernement et directions syndicales cachent leur nervosité. La grande tempête hivernale marquant la nouvelle saison viendra-t-elle bouleverser notre maussade routine ou est-ce que ce sera encore une fois une froide pluie prolongeant les temps sombres ? À cette fourche entre le chemin pavé du laisser-aller vers la défaite et la route escarpée de la grève sociale se tient tout un peuple espérant un guide faisant preuve de « *courage politique* ». Ce ne seront pas les directions syndicales, au contraire, qui seront au rendez-vous. Y a-t-il un Québec solidaire qui répondra à l'attente ?

Marc Bonhomme, 14 décembre 2015

www.marcbonhomme.com ; bonmarc@videotron.ca